



Ville de Lévis

PAR COURRIEL

Lévis, le jeudi 23 septembre 2021

Monsieur Émilien Bouffard, président
Regroupement pour la mise en valeur de la rue St-Laurent
2975, rue St-Laurent
Lévis (Québec) G6V 3W6

Objet : Parement de protection situé le long du parcours des Anses

Monsieur Bouffard,

Nous avons bien reçu votre lettre du 10 septembre dernier. Dans un premier temps, nous désirons vous remercier de porter ce dossier à notre attention. Tout comme le regroupement que vous représentez, sachez que la sécurité de nos citoyens est au cœur de nos préoccupations.

À cet égard, l'état du parement de protection situé sur le long du parcours des Anse a fait l'objet d'une analyse à la Ville de Lévis récemment, analyse que nous partageons avec vous aujourd'hui.

Dans un premier temps, notons que la structure n'est pas un mur de soutènement (aucune fonction structurale de premier plan), mais un parement de protection qui visait, comme vous le mentionnez, à protéger l'ancien chemin de fer de l'érosion côtière. Bien qu'il soit possible d'observer une dégradation du mur en bois, celui-ci ne présente aucun risque imminent. Ainsi, aucune modification n'est envisagée à court terme.

Soyez assuré que la Ville continuera de faire un suivi périodique sur son état.

Je vous prie de recevoir, Monsieur Bouffard, mes cordiales salutations.

Luc de la Durantaye
Directeur du service sécurité incendie et
coordonnateur municipal en sécurité civile

c. c. Monsieur le Maire, Gilles Lehouillier
Monsieur Steve Dorval, conseiller municipal
Monsieur Christian Tanguay, directeur général adjoint - services administratifs

